

## **DU FOOTBALL EN SALLE AU FUTSAL : L'EXEMPLE LORRAIN**

*Alors que la huitième édition de la Coupe du monde de futsal en Colombie s'est terminée ce week-end par la victoire de l'Argentine face à la Russie, la discipline peine à exister en France. Un problème sans doute lié à son histoire...*

La France est actuellement classée au 37<sup>e</sup> rang mondial en futsal [1]. De nombreux joueurs et entraîneurs engagés dans l'élite de ce sport dans l'Hexagone considèrent cette position comme un retard de développement, tandis que les responsables techniques fédéraux y perçoivent le signe encourageant d'une marge de progression exploitable. Deux visions pertinentes d'une discipline développée de manière précoce en France. Élément d'histoire avec le cas de la Lorraine.

À première vue, les données statistiques du futsal en Lorraine sont paradoxales: d'un côté, la région affiche un des ratios de licenciés le plus faible à l'échelon fédéral [2]; de l'autre, elle figure parmi les ligues les mieux représentées en Coupe nationale. Un contraste lié à ses conditions d'émergences, en particulier au cours des années 1980.

### **Domestiquer le "football sauvage"**

Durant cette période, de nombreux tournois rythmaient la saison hivernale, permettant ainsi aux joueurs engagés en championnat de compenser le manque de pratique pour cause de terrains impraticables. Parmi ces événements, le tournoi des PTT Metz/Journalistes [3] a sans doute été le plus emblématique de la région, tant par la qualité des équipes (Kaiserlautern, Bratislava, ASNL, FC Metz...), le prestige des joueurs (Platini, Brehme, Sušić...) et l'ampleur des sponsors mis à contribution.

Mais ces tournois vont très vite faire l'objet d'une attention particulière de la part des acteurs institutionnels du football lorrain qui, désapprouvant l'organisation de *"matches sauvages"*, interpellèrent leurs pratiquants *"devant la recrudescence de la participation de joueurs et d'arbitres licenciés à la Ligue Lorraine de Football à des rencontres non-affiliées à la Fédération"* [4]. Lors de la saison 1986/87, le comité directeur du district mosellan déplore dans une réunion, à travers une section intitulée Football en salle, *"l'accroissement des règlements fantaisistes régissant ces compétitions et demande une application stricte du règlement fédéral qui sera diffusé largement afin que les clubs d'une part, le corps arbitral d'autre part, en prennent bonne connaissance"*. [5]

En réalité, ce rappel des réglementations consistait essentiellement à réintégrer cette pratique éparse et spontanée dans le giron fédéral. Ainsi, la Ligue Lorraine va s'appuyer sur l'existant et tenter de "domestiquer" les tournois sauvages, qui s'inscrivaient jusqu'ici aux marges de l'institution, en créant dès 1987 une commission de football en salle du district mosellan, dans laquelle les membres se consacrèrent d'emblée à deux mesures: l'établissement d'un projet de convention district mosellan/clubs qui "précise dans le détail les modalités à remplir pour l'organisation d'une compétition ou d'un rassemblement en salle" et l'organisation d'un challenge sénior pendant la trêve hivernale qui permettra *"dans sa première édition et à titre expérimental la participation de quatre-vingt-seize clubs du District"*.

### **Bandes à part**

À cette période où le football en salle reste encore peu codifié, différentes conceptions s'affrontent, se concurrencent, voire cohabitent sous un même nom, soulignant en cela l'élasticité de sa définition intrinsèque [6]. À certains égards, les différents points de vue de l'époque sont restitués à travers les témoignages que nous ont livrés deux acteurs de l'époque:

"Je vendais mes loges aux partenaires, j'ai fait des loges, il n'y avait plus de touches, ils jouaient avec la bande, la balle ne sortait plus jamais... tu n'avais plus de touche alors ça jouait vachement vite. Et

après en demi-finale et finale y avait Mammouth qui était arrivé, B. qu'est un copain à moi, je lui ai dit 'écoute, tu me files du pognon et puis tu verras à chaque but j'offrirais cinquante balles'..." (ancien organisateur du tournoi des PTT Metz)

"On [le District Mosellan de Football] s'est rapproché parce qu'ils [les organisateurs du tournoi de l'Open de Moselle] avaient des règles complètement différentes des nôtres. Par exemple, ils s'arrêtaient au bout de la troisième minute s'il y avait un but marqué, le mec il gagnait cinquante francs, c'était un peu... c'était du spectacle quoi. On voyait des beaux matches, y avait les anciens du FC Metz à chaque fois qui reformaient une équipe. Et on s'est un peu rapproché pour qu'ils essayent de se rapprocher des règlements fédéraux." (ancien membre de la commission football en salle du district mosellan)

Le rapport moral du district mosellan de la saison 1987/88 permet d'observer la manière dont celui-ci a procédé afin de concrétiser ces tentatives de rapprochement en indiquant que *"les quatre équipes mosellanes classées en tête du classement du tournoi en salle des PTT Metz se retrouvaient en finale [du challenge de football en salle du district mosellan] dans la magnifique salle des sports de Hagondange"*. [7] Ces tournois n'étaient pas remis en question par les acteurs institutionnels en raison de leur absence de réglementation: au contraire, c'est précisément la nature des règles en vigueur qui était jugée incompatible avec une pratique fédérale naissante.

Sur ce point, il est d'ailleurs intéressant de revenir sur le qualificatif "sauvage", employé par le comité directeur afin de désigner les tournois de football en salle "non-affiliés". Dans le Dictionnaire historique de la langue française, les auteurs lui attribuent notamment deux sens – "spontané" et "primitif" – qui, bien qu'éloignés sur le plan sémantique, paraissent aujourd'hui deux appropriés aux caractéristiques de ces tournois. Ceux-ci se déroulaient en effet hors du cadre fédéral ("spontané") et se situaient en même temps au stade embryonnaire de la pratique ("primitif").

### **L'enjeu c'est le jeu**

Dans l'ensemble, le travail d'institutionnalisation consistait à mener une réflexion de fond sur le football en salle afin de produire une définition homogène (par la réglementation), régulière (par la compétition) et légitime (par le jeu). Cette dimension accordée au jeu, déterminante dans l'appropriation de cette pratique sportive, symbolise en réalité le passage du football en salle au futsal, évoqué par l'actuel président du département du football diversifié à Ligue Lorraine et pionnier du futsal dans la région:

"On a organisé une finale de Coupe de France à Hagondange mais on parlait plus, à ce moment-là, de football en salle que de futsal. On jouait avec des 6x2 mètres, pas avec des buts de hand', et déjà là c'était un peu la guéguerre en disant 'ouais... on joue avec des buts de hand' si on ne marque pas de buts...' Mais nous on avait disons devancé tout ça, on avait compris que le futsal allait se développer un peu dans le style du handball où on recherche à faire des combinaisons et pas strictement la frappe de dix mètres."

Schématiquement, la distinction entre football en salle et futsal se superpose à deux modèles nationaux, respectivement l'Allemagne et l'Espagne, étudiés dans un rapport de la Fédération française daté de 1994. En créant la Coupe nationale de football en salle, les élus fédéraux optèrent visiblement pour une compétition située à mi-chemin entre ces deux modèles dont les caractéristiques, proches de la Coupe de Moselle de football en salle, ont par ailleurs permis à la Lorraine de devancer toutes les autres régions, en qualifiant dix-huit équipes en phase finales dès la première édition. Cette compétition où le joueur de salle est majoritairement un footballeur en herbe, c'est-à-dire un joueur de football engagé dans une pratique en salle à la trêve hivernale [8], permettra également aux Lorrains d'intégrer les sélections nationales de futsal.

Avant la création d'un Challenge national en 2007, la Coupe nationale représentait en effet le mode d'accès quasi-exclusif aux sélections, impliquant par conséquent un recrutement hétérogène. En présentant chaque année un nombre important d'équipes dans cette Coupe, la Ligue Lorraine augmentait ainsi mécaniquement son vivier de joueurs potentiels sélectionnés. Désormais, le championnat national de futsal, créé en 2007, a favorisé l'apparition de spécialistes de la discipline et permet difficilement aux joueurs lorrains d'accéder à l'équipe de France, compte-tenu de la faible représentation des clubs spécifiques dans la Ligue.

Sur ce point, il est intéressant de constater que l'évolution du nombre de sélectionnés lorrains en équipe de France est inversement proportionnelle à la hausse du nombre de licenciés spécifiques sélectionnés. D'une certaine manière, l'aspect pionnier de la Ligue Lorraine est paradoxalement une cause indirecte de son retard [9] actuel. Dans ses causes profondes se trouvent sans doute les réponses [10] au problème du développement de ce sport en France.

[1] Compte-tenu du mode de calcul comparable à celui utilisé pour le classement du football féminin, cette place au classement est assez représentative de son statut actuel.

[2] Ces données s'appuient sur les effectifs de la saison 2014/15.

[3] En 1989, ce tournoi donne lieu à la création de l'Association pour la promotion du football en salle dans laquelle figurent des salariés de l'ASPTT Metz et des journalistes-membres de l'Union des Journalistes Sportifs de Lorraine Franche-Comté.

[4] Téléx-Foot/57 Foot: journal hebdomadaire du football, n°192, 26 juillet 1986

[5] À cette époque, le règlement fédéral laisse une grande liberté aux organisateurs, comme en attestent les détails techniques du Règlement Fédéral de la saison 1987/88: dimensions des buts (trois mètres ou six mètres), taille du ballon au choix, touche à la main ou au pied, durée des rencontres variables, nombre de joueurs sur le terrain modifiable "selon les dimensions de l'aire de jeu". Un grand merci à Xavier de m'avoir transmis ce document.

[6] Cette "élasticité" de la définition des sports est évoquée par Pierre Bourdieu dans une communication prononcée en 1980 ("Programme pour une sociologie du sport", *Choses dites*, Pierre Bourdieu, 1987).

[7] Réciproquement, les dernières éditions du tournoi des PTT accueilleront le vainqueur de la Coupe de football en salle du district mosellan.

[8] Du reste, cette pratique saisonnière du futsal est tout à fait conforme à la définition institutionnelle: "Il permet à nos joueurs de continuer l'entraînement et le jeu en hiver, pendant la trêve et évite les dures intempéries aux joueurs et aux spectateurs ainsi que l'utilisation malheureuse des terrains en mauvaise saison."(Guide du dirigeant 2015-2016, Ligue Lorraine de Football).

[9] Cette remarque s'intègre par ailleurs aux réflexions de Pierre Bourdieu sur l'histoire des sports modernes: "[...] il est probable que, selon le modèle que décrit Gerschenkron pour le développement économique, les sports qui sont parvenus à l'existence plus tardivement doivent ce "retard" d'avoir connu une histoire différente, fondée pour une grande part sur l'emprunt à des sports plus anciens donc plus "avancés". ("Comment peut-on être sportif?", in *Question de sociologie*, 2009, p.177)

[10] On peut mentionner différentes initiatives lorraines très intéressantes: Evolve Futsal, Knutange Futsal et RC Nancy Vandoeuvre Futsal.